



CONSIDÉRATIONS

SUR

L'EFFICACITÉ DE LA VACCINE

COMME PRÉSERVATIF DE LA PETITE VÉROLE,

TIRÉES

DE L'HISTOIRE DE LA DERNIÈRE ÉPIDÉMIE;

THÈSE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE à la Faculté de Médecine de Strasbourg,
le Mardi 4 Décembre 1827, à midi,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE,

PAR

PAUL-AUGUSTE LUBERT,

D'HÉRICOURT (HAUTE-SAÔNE),

BACHELIER ÈS-LETTRES ET ÈS-SCIENCES.

*Quanquam par est, qui rectè se de rebus aliquid
cognoscere profitetur, eum suam rationem perpetuò
superiorem adferre, si quæ sunt vera agnoscit, rec-
tèque pronunciat. (HIPPOCRATE, de nat. hom. lib., cap. 1.)*



STRASBOURG,

De l'Imprimerie de F. G. LEVRAULT, imprimeur de la Faculté de médecine.

1827.

SCOTT'S EMULSION

1892

WALTON & CO. STATIONERS

Printed and Published by the Author

1892

WALTON & CO. STATIONERS

1892



307057

WALTON & CO. STATIONERS

Printed and Published by the Author

WALTON & CO. STATIONERS

WALTON & CO. STATIONERS
Printed and Published by the Author
WALTON & CO. STATIONERS

WALTON & CO. STATIONERS

WALTON & CO. STATIONERS

1892

A MON ONCLE,

LOUIS LUBERT.

P. LUBERT.

Professeurs de la Faculté de médecine de Strasbourg.

MM. FODERÉ, Président.

CAILLIOT,	}	Examineurs.
COZE,		
EHRMANN,		
FLAMANT,		
LOBSTEIN,		

BÉROT.
MASUYER.
MEUNIER.
NESTLER.
TOURDES.

ROCHARD, Professeur honoraire.

La Faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend ni les approuver ni les imputer.

AVANT-PROPOS.

S'IL est une question qui présente de l'intérêt dans le moment actuel, c'est sans doute celle dont j'ai fait choix pour sujet de ma Dissertation inaugurale. Une nouvelle épidémie varioleuse s'est montrée dans ces dernières années, plus intense, plus étendue, plus meurtrière que celles qui avaient paru depuis la découverte de la vaccine. Elle est venue porter l'inquiétude parmi nous, en attaquant plusieurs individus qu'on en croyait à jamais préservés. La vaccine a dû perdre quelque chose de sa haute réputation. Des écrits nombreux où son efficacité est examinée, où les observateurs de tous les pays ont consigné les résultats de leur pratique, ont été publiés. J'ose marcher sur leurs traces et essayer de fournir quelques matériaux pour la solution d'une question qui touche de si près aux plus chers intérêts de la société.

Je ne ferai pas l'histoire de la petite vérole ; je n'examinerai point si cette maladie ne règne en Europe que depuis l'invasion des Sarrasins au 6.^e siècle, si on en retrouve des vestiges dans les écrits des auteurs grecs et latins, si elle peut se produire spontanément ; je ne parlerai pas des débats interminables qu'amena l'introduction de l'inoculation au commencement du 18.^e siècle ; je ne ferai point la description de la variole, de ses variétés, de ses complications,

des différentes méthodes de traitement qu'on lui a appliquées ; méthodes qui , étant exclusives , ont presque toutes été vicieuses : il y aurait là matière à des volumes. Je ne m'arrêterai pas non plus à l'histoire de la vaccine ; cette découverte est si rapprochée de nous , elle a donné lieu à tant d'ouvrages polémiques ou descriptifs , qu'il me serait difficile d'ajouter quelque chose digne de remarque. Le but de cet opuscule est uniquement de prouver , par des faits authentiques , que l'infection variolique secondaire à la vaccination , est plus commune qu'on ne le pensait , et que , si la vaccination n'est pas pratiquée d'une manière générale et absolue , il est possible qu'à la suite des temps il survienne une épidémie encore plus meurtrière que celle qui vient de peser sur l'Europe.



CONSIDÉRATIONS

SUR

L'EFFICACITÉ DE LA VACCINE

COMME PRÉSERVATIF DE LA PETITE VÉROLE,

TIRÉES

DE L'HISTOIRE DE LA DERNIÈRE ÉPIDÉMIE.



LA découverte de JENNER¹, qui immortalisa son nom et illustra

¹ M. le comte Chaptal, professeur honoraire de la faculté de Montpellier, aujourd'hui Pair de France, a transmis au Comité central établi près du Ministre de l'intérieur, les faits suivans, qui ne laissent aucun doute sur l'origine vraiment française de la vaccine.

M. Rabaut-Pommier, ministre protestant à Montpellier avant la révolution, avait été frappé que dans le midi de la France on confondait, sous le nom de *picotte*, la petite vérole de l'homme, le claveau du mouton, etc., et il en parlait un jour à un agriculteur des environs de Montpellier, qui, pour donner à l'observation de M. Rabaut-Pommier un degré d'intérêt de plus, et pour augmenter en même temps l'énumération des animaux qui avaient la picotte, lui dit avoir observé la picotte sur le trayon des vaches : il ajouta que le cas était rare et la maladie très-bénigne.

A cette époque (1781) il y avait à Montpellier un riche négociant de Breslau, nommé M. Irland, qui, depuis plusieurs années, venait y passer tous les hivers avec un médecin anglais, le D.^r Pew. M. Rabaut, qui s'était lié intimement avec eux, leur fit observer, un jour que la conversation roulait sur l'inoculation,

la fin du dix-huitième siècle¹, fut couronnée partout d'un si heureux succès, que ceux même qui n'étaient pas partisans de cette bienfaisante innovation, furent réduits au silence par les témoignages unanimes de tous les médecins qui en avaient à l'envi introduit la pratique dans toutes les parties civilisées du globe; les préjugés qui, surtout dans le peuple, s'élevèrent contre la vaccine, comme on le voit presque toujours lors de l'apparition des choses nouvelles, n'avaient pas tardé à s'affaiblir: on avait fait revenir à la raison ceux qui regardaient la variole comme nécessaire pour purger à fond les enfans, disaient-ils, et les débarrasser d'un excédant d'humeurs malfaisantes, propriété qu'ils n'accordaient point à

qu'il serait probablement avantageux d'inoculer à l'homme la picotte des vaches, parce qu'elle était constamment sans dangers. On disserta longuement sur cet objet, et le D.^r PEW ajouta qu'aussitôt qu'il serait de retour en Angleterre il proposerait ce nouveau genre d'inoculation à son ami le D.^r JENNER.

Plusieurs années après (1799) M. Rabaut, entendant parler de la découverte de la vaccine, crut voir réaliser la proposition qu'il avait faite, et écrivit à M. Irland pour lui rappeler leur conversation à ce sujet.

M. Irland lui répondit par deux lettres, dont M. Chaptal a lu l'original, qu'il se rappelait fort bien tout ce qui avait été dit à Montpellier; la promesse qu'avait faite M. PEW de parler au D.^r JENNER; mais il ne parlait pas de ce qu'avait pu faire le D.^r PEW à son retour en Angleterre.

Tous ces détails sont également connus de M. le Comte de Lasteyrie, qui plusieurs fois les a entendus raconter à plusieurs personnes par M. Rabaut, lequel a toujours eu la modestie de ne pas revendiquer l'idée première de cette découverte, que jusqu'en ces derniers temps on pouvait regarder comme d'origine essentiellement anglaise.

L'idée mère et première de la vaccine appartient donc à un Français, et la reconnaissance de l'univers doit bénir et honorer ensemble le nom de Rabaut-Pommier uni à celui de JENNER. (Annales de la médéc. physiologique, tom. II, pag. 103.)

¹ La vaccine, cette inappréciable découverte, eût donné son nom au 18.^e siècle, s'il n'eût point été marqué par tant de biens et tant de maux. (Mercure du 19.^e siècle, Juillet 1827, pag. 37.)

quelques boutons vaccinaux. Enfin, les succès avaient été partout si complets, qu'on avait osé dire que sur cinquante mille vaccinés et même plus, un seul individu était attaqué de la variole, proportion que les médecins anglais ont pourtant toujours regardée comme exagérée. On croyait avoir triomphé de cet épouvantable fléau; on espérait sa destruction prochaine, lorsque, à dater de 1818 jusqu'en 1826, une nouvelle épidémie varioleuse vint encore exercer ses ravages en Europe et forcer les médecins à observer de nouveau cette maladie et à examiner l'efficacité du préservatif qui lui avait été opposé. On remit en question ce qui paraissait décidé depuis long-temps, et si, d'après l'histoire de cette épidémie, la vaccine n'a pas conservé toute la réputation dont elle jouissait, il a été prouvé du moins que, bien que le nombre des vaccinés atteints secondairement de la variole soit beaucoup plus grand qu'on ne le croyait, ainsi que le nombre de ceux-ci qui ont succombé, la vaccine n'en reste pas moins la plus sûre ressource comme le moyen le plus efficace à opposer à cette horrible maladie.

Cette épidémie vint aussi, mais seulement au commencement de 1826, jeter l'alarme dans le canton d'Héricourt, département de la Haute-Saône, où je suis né et où mon père exerce la médecine depuis plus de quarante ans. Les habitans de cette petite ville et des villages voisins, effrayés des relations sans doute exagérées qu'on recevait de Mulhouse et des autres villes manufacturières du Haut-Rhin et de la Suisse, lieux où la maladie sévissait avec plus de violence, sans doute à cause que là existaient des réunions plus considérables d'hommes non vaccinés, ce qui donnait lieu à des foyers plus intenses de contagion, même pour les individus vaccinés, s'empressèrent, surtout les jeunes femmes, qui redoutaient davantage cette maladie (la raison en est facile à deviner), de se faire vacciner de nouveau, sur l'opinion de quelques médecins qui ne croyaient la vaccine préservatrice que pour un temps.

Enfin, dans les premiers jours de Janvier 1826, les craintes que

l'on avait conçues se réalisèrent. Une jeune dame, âgée de vingt-trois ans, enceinte de quatre mois¹ environ, ayant fait faire des robes à Besançon par des ouvrières qui étaient toutes convalescentes de la petite vérole, reçut probablement dans ces hardes le germe producteur de cette maladie. M.^{me} L. C.... avait été parfaitement vaccinée il y avait dix-neuf ans. M. le docteur MOREL, de Montbéliard, qui lui avait pratiqué cette opération, en avait suivi les progrès et avait constaté sur ses registres que la vaccination avait été aussi parfaite qu'elle pouvait l'être. D'ailleurs elle portait sur chaque bras trois cicatrices blanches, enfoncées, gaufrées, présentant des rayons divergens du centre à la circonférence; offrant enfin tous les caractères que laissent après eux des boutons vaccinaux légitimes.

Le 5 Janvier, M.^{me} C.... fut prise de douleurs à l'épigastre, augmentant par la pression, de nausées, de vomissemens, avec céphalalgie intense, yeux injectés et larmoyans, lassitudes, brisement des forces, douleurs de reins, fièvre violente, enfin, tous les signes d'une irritation gastrique violente. Mon père, appelé, ne pouvant supposer que ces symptômes fussent varioliques, soit parce qu'il n'avait encore paru aucun exemple de cette maladie dans le pays, soit parce que M.^{me} C.... avait été vaccinée, lui appliqua le traitement que semblait exiger son état et que réclame une vive affection gastrique.

Cet état dura environ trois jours; le 8 parurent quelques taches rouges au visage, aux bras, aux mains et sur les jambes. La malade n'ayant point eu la fièvre scarlatine, le médecin put penser que les symptômes précités appartenaient à cette maladie; mais en lui tâtant le pouls le lendemain, il sentit sous ses doigts de légères proé-

¹ C'était sa seconde grossesse; elle était venue en 1823 à Strasbourg consulter M. le professeur FLAMANT sur une maladie sexuelle, pour la guérison de laquelle il avait cru un second accouchement nécessaire; quoique cet accouchement n'ait pas eu lieu à terme, il l'a guérie d'une rétroversion du col de l'utérus.

minences arrondies et semblables à des perles, ce qui lui fit croire à l'imminence de la variole. Bientôt il n'y eut plus lieu d'en douter : des pustules rondes, ayant une dépression vers leur centre, se montrèrent à la face et aux jambes; ces pustules étaient enflammées, douloureuses et se rapprochèrent tellement qu'elles paraissaient n'en faire qu'une; le visage, où les pustules étaient innombrables, semblait couvert d'un masque; cependant les yeux, fermés pendant quelques jours par le gonflement des parties environnantes, furent respectés par l'éruption. La gorge, l'arrière-bouche étaient enflammées et très-douloureuses; une salivation assez abondante se manifesta.

Le neuvième jour, 14 Janvier, la fièvre, qui avait cédé, se ralluma, la suppuration des pustules fut complète. La résorption de la matière virulente ayant lieu, ou, si on l'aime mieux, l'irritation violente de la peau se répétant sur les viscères intérieurs, la malade fut dans le plus grand danger. On conçut encore de nouvelles craintes lorsque l'utérus vint à se débarrasser du fœtus qu'il renfermait (le 15); c'était un enfant mâle, de quatre mois et demi environ, qui vécut deux heures et sur lequel ne paraissait aucune trace d'éruption. Cet épiphénomène n'aggrava point la maladie; l'écoulement des lochies, au contraire, ramena le calme. La suppuration devint extrêmement abondante, et tellement fétide que l'odeur qu'exhalait la malade se faisait sentir à une assez grande distance de la maison qu'elle habitait. Non-seulement la peau; mais encore les ouvertures nasales, buccale, auriculaires et toutes celles qui sont tapissées par une membrane muqueuse, laissaient écouler une grande quantité de pus et fournissaient une abondance de croûtes considérable.

Au douzième jour la dessiccation des pustules commença, une diarrhée salutaire se déclara, et fut remplacée alternativement par des sueurs qui durèrent jusqu'au vingtième jour et terminèrent la maladie; cependant les pustules accumulées sur les jambes, y déter-

minèrent des ulcères qui ne furent guéris que bien long-temps après la desquamation complète du reste du corps.

Cinq semaines après son accouchement prématuré, M.^{me} L. C... éprouva tous les symptômes qui annoncent la sécrétion laiteuse : turgescence des mamelles, légères douleurs de ces parties, fièvre, écoulement d'un lait d'abord aqueux, puis plus épais. Ces phénomènes secondaires, si long-temps retardés, se dissipèrent bientôt et tout rentra dans l'ordre.

Jamais petite vérole ne fut plus décidément confluyente, et le médecin qui l'avait vaccinée, étant venu lui faire visite, ne pouvait la reconnaître. Encore maintenant, quoique près de deux ans se soient écoulés, elle porte, notamment au visage, les traces les plus prononcées de cette funeste maladie.

Le traitement, vu la violence de la fièvre, la force et la jeunesse du sujet, fut tout antiphlogistique; l'irritation fut poursuivie partout où elle se montra plus intense au moyen des sangsues appliquées aux lieux où la douleur était le plus prononcée. Les boissons adoucissantes et gommeuses furent les seuls moyens qu'on ajouta, la nature s'étant débarrassée elle-même par une diarrhée critique au jour où elle paraît avec le plus d'avantages.

Deux jeunes gens, le frère et la sœur, qui venaient donner des soins à la jeune dame dont nous venons de parler, et qui croyaient avoir eu la petite vérole, parce qu'ils avaient eu la varicelle, contractèrent la maladie; tous les deux furent atteints de la variole confluyente : la jeune fille mourut le douzième jour, toute couverte de pustules agglomérées sur tout le corps; le frère guérit après avoir parcouru heureusement toutes les périodes de la maladie.

C'est ainsi que s'ouvrit la scène. Bientôt, et successivement pendant tout le courant de l'année 1826, presque tous les individus habitant la commune, qui n'avaient pas été vaccinés, furent infectés de la variole : on devait s'y attendre d'après l'intensité de l'épidémie; mais ce qui attira péniblement l'attention des médecins du

pays, ce fut de voir un assez grand nombre d'individus vaccinés partager le sort de ceux que la négligence ou les préjugés avaient empêchés de recourir au préservatif. Sept adultes offrirent à mon père l'exemple de la variole confluente au plus haut degré, tous les sept, ayant les signes caractéristiques d'une bonne vaccination, furent dans le plus grand danger de perdre la vie, et tous les sept portent encore, à côté des traces de la vaccine, des traces non équivoques d'infection variolique. L'exemple le plus saillant est celui de la jeune dame par qui commença l'épidémie, et dont je viens de rapporter l'histoire. Les autres sont ceux de deux femmes à peu près du même âge, toutes deux mères de famille, MM.^{mes} M. M....., âgée de vingt-cinq ans, J. D....., âgée de vingt-quatre ans; et de MM. D. T....., âgé de vingt-deux ans, et Ch. F....., âgé de vingt-sept ans. La maladie de ces quatre personnes a suivi à peu près la même marche que celle de M.^{me} L. C..... Tous ont présenté la petite vérole la plus confluente et telle qu'on la voyait avant l'introduction de la vaccine.

Cependant la guérison de la dame M..... fut beaucoup plus longue à s'effectuer entièrement; les accidens consécutifs furent aussi insolites que graves: elle fut alitée pendant deux mois, perdit presque toutes ses dents, ses cheveux, et fut prise d'un mutisme presque complet. Encore maintenant elle articule avec peine, ce qui annonce combien les organes de la voix ont souffert; cette dame ayant eu de nombreux boutons sur les lèvres et dans la bouche, qui sans doute s'étaient propagés jusqu'aux organes de la déglutition et de la respiration. De ses trois enfans, qui avaient tous été vaccinés, et dont le plus jeune a presque continuellement partagé son lit, malgré l'opposition du père, aucun n'a contracté la variole; contraste bien singulier et qui pourrait faire penser que les individus vaccinés nouvellement sont moins propres au développement varioleux que ceux qui l'ont été depuis longtemps. C'est aussi l'opinion de plusieurs savans.

Je ne puis m'empêcher de m'arrêter un instant sur le sixième malade, jeune homme de vingt-deux ans. Quand mon père, que j'accompagnai, fut appelé le 21 Mars 1826, nous trouvâmes ce malade en proie à la fièvre la plus violente, avec toux, point de côté, crachement de sang, céphalalgie intense; enfin, avec tous les signes d'une pleuro-pneumonie. Aussitôt il fut soumis au traitement antiphlogistique, je lui pratiquai une saignée de huit onces; du reste, quinze sangsues sur l'épigastre et sur les parties latérales de la poitrine, tisane gommeuse, lavemens émolliens. Le surlendemain de notre première visite, apparition de taches rouges au visage et aux jambes, cessation de l'hémorrhagie pulmonaire et développement successif des phénomènes varioliques; pendant l'éruption il y eut du délire, qui disparut à mesure que cette éruption faisait des progrès. Ce jeune homme, effrayé du nombre de variolés qu'il avait vu succomber à Mulhouse et aux environs, croyait toujours que les pustules noircissaient, ce qui annonçait, disait-il, sa fin prochaine; pustules qui n'offraient cependant que la couleur jaunâtre qui leur est naturelle lors de leur dessiccation. La maladie se termina sans autres accidens que ceux précités, et il put se mettre en route pour ses affaires, vingt ou vingt-cinq jours après l'invasion. Ce qu'il y a de particulier dans cette observation, c'est que la maladie s'est manifestée par les symptômes pleurétiques les plus intenses. Encore chez ce malade, qui était de la plus belle carnation, on remarquait les traces incontestables d'une heureuse vaccination.

C'est ainsi que parut dans notre pays cette épidémie variolique, la première qui s'y soit montrée depuis qu'on y pratique la vaccination. Tous les quatre ou cinq ans, à la vérité, période que suivait à peu près la variole dans ses irruptions, on en voyait quelques exemples chez les individus non vaccinés; mais depuis 1799 elle n'avait jamais pris le caractère épidémique.

On peut juger par ce que nous avons rapporté précédemment, du nombre d'individus non vaccinés qui durent être atteints de la

contagion. Un assez grand nombre en moururent, beaucoup en éprouvèrent les accidens consécutifs, tels qu'ophthalmie chronique, surdité, ulcères aux jambes, etc. Une idée consolante pour le médecin, c'est qu'*aucune* des personnes vaccinées ou se disant vaccinées, n'a succombé, et que celles qui ont été attaquées, en ont toutes été quittes pour la déturpation plus ou moins forte de la face. Une remarque que je n'ai lue nulle part et qu'on a eu lieu de faire, c'est que chez ceux-ci la petite vérole, quoique confluente, ne l'était pas sur le ventre et la poitrine; on n'observait sur ces régions que des pustules séparées et entourées d'un bel aréole.

On a vu parmi les vaccinés un grand nombre de varicelles, mais toutes plus intenses qu'elles ne le sont ordinairement : la fièvre était plus violente, les boutons plus nombreux. Beaucoup d'individus de la même classe ont eu de la fièvre, qui simulait la fièvre éruptive variolique, sans apparition d'aucun bouton. Cette fièvre, soupçonnée variolique, a été observée par tous les médecins qui ont écrit sur cette dernière épidémie.

On sait que quelques savans ont manifesté l'opinion que la vaccine, qu'ils reconnaissent comme un préservatif sûr contre la contagion varioleuse, ne peut être regardée comme vraiment efficace que pendant un certain temps, passé lequel l'économie, modifiée antérieurement par le virus vaccin, éprouve d'autres modifications, qui l'exposent de nouveau à contracter la maladie. On a même voulu préciser l'époque où recommençait le danger et où on devrait soumettre de nouveau les individus à la vaccination. M. le docteur GRABNER-MARASCHIN, de Vicence, fixe cette époque à dix ans, et se fonde sur ce que l'économie, modifiée sans cesse par un mouvement de composition et de décomposition perpétuel, ne conserve plus, au bout de ce temps, aucun des élémens qui avaient reçu d'abord l'impression du vaccin¹. Je ne discuterai pas

¹ Revue médicale, tom. X, 1826.

le plus ou moins de valeur de ces opinions; je dirai seulement que, dans nos cantons, on a pu croire qu'elles étaient fondées, puisque plusieurs personnes vaccinées depuis long-temps, et craignant, au milieu du foyer dont notre commune était le théâtre, et en soignant leurs proches et leurs amis variolés, de contracter cette maladie, se sont fait inoculer derechef le vaccin. Chez plusieurs de ces individus, les boutons vaccinaux se sont développés et ont suivi leurs phases ordinaires; aucun de ceux-ci n'a été attaqué par la contagion: chez plusieurs autres qui étaient aussi porteurs de cicatrices parfaites, l'inoculation du virus n'a produit aucun effet. Chez ces derniers encore, aucune éruption varioleuse ne s'est manifestée pendant l'épidémie. Il paraîtrait, d'après cela, que chez les premiers la vertu préservatrice du vaccin avait disparu, puisqu'ils ont été aptes à développer de nouveau les boutons vaccinaux, et que chez les seconds la modification plus profonde imprimée à leur économie dans leur enfance par la vaccination, subsistait encore et empêchait le résultat d'une nouvelle insertion. On serait tenté, d'après ces faits, de conseiller de renouveler la vaccination, ce qui ne présente d'ailleurs aucun inconvénient pour la santé de ceux qui s'y soumettraient.¹

On a observé dans plusieurs épidémies, entre autres dans celle qui se manifesta à Norwich, en 1819, étudiée par M. CROSS, et dans celle d'Édimbourg, en 1818 et 1819, relatée par M. THOMPSON²,

¹ Cette opinion pourra paraître dénuée de fondemens, si l'on consulte l'analogie; en effet, toutes les maladies qui empêchent leur propre reproduction, l'empêchent pour toute la vie: la petite vérole naturelle, la fièvre scarlatine, la rougeole, la coqueluche, etc., ne garantissent pas seulement le malade pour quelques années, mais pour toujours. Quelques individus ont sans doute deux fois ces maladies, mais ces faits si rares doivent être considérés comme des exceptions à une règle générale.

² Sur huit cent trente-six malades observés à Édimbourg par M. le D.^r THOMPSON, en 1818 et 1819, soixante-onze étaient atteints de la variole pour la seconde

que plusieurs individus attaqués antérieurement de petite vérole en avaient été infectés de nouveau. Nous n'avons point eu lieu d'observer un pareil phénomène; mais presque toutes les personnes de cette classe qui approchèrent de celles qui étaient en proie à l'épidémie et qui leur donnèrent des soins, éprouvèrent des vomissemens, des accès de fièvre, etc., qui se dissipèrent sans éruption.

On connaît les tentatives faites par M. le docteur FERGUSON. Ce médecin a observé que la petite vérole inoculée quelques jours après la vaccine, ne produisait qu'une éruption très-bénigne, analogue à la varicelle, et qui n'a jamais présenté le moindre danger; le docteur WOODWILLE a répété les mêmes expériences à l'hôpital dit de la *Petite vérole* à Londres, et a obtenu les mêmes résultats. Cette pratique a aussi été mise en usage à Genève. Cette petite vérole, atténuée par la vaccine, devient aussi préservative que la variole naturelle. C'est un moyen très-sûr, mais auquel on fait le reproche d'entretenir la contagion. On a voulu, dans notre pays, essayer ce nouveau procédé; mais personne n'a consenti à s'y soumettre ou à y laisser soumettre ses enfans, tant était grande la frayeur qu'inspirait généralement la variole.

Je vais faire maintenant le résumé de ce qui a été observé à Héricourt dans cette dernière épidémie, et rapporter le nombre des personnes attaquées, de celles qui ont succombé, et de celles qui ont été infectées, quoique vaccinées. Je comparerai ensuite ces résultats à ceux qu'ont obtenus les médecins qui ont observé l'épidémie dans quelques autres parties de l'Europe, et il sera facile ensuite de tirer de tout cela de justes conclusions sur le degré d'efficacité de la vaccine.

A Héricourt, qui comprend avec Saint-Valbert, hameau faisant partie de la commune et où résident presque tous les nombreux

fois : cette proportion est la plus forte qu'on ait observée; il n'en mourut qu'un sur vingt-trois. (Revue britannique, tom. II, pag. 293, Oct. 1825.)

ouvriers employés à la filature de Chevret, une population d'environ deux mille cinq cents âmes, en faisant entrer dans ce nombre les personnes employées aux manufactures, on a observé *deux cent quarante-sept* individus atteints de la petite vérole, ce qui fait, à peu de chose près, le *dixième* de la population, nombre étonnant dans un pays où la vaccine a toujours été en honneur et pratiquée généralement, surtout chez les personnes aisées. Aussi la mortalité a-t-elle frappé principalement la classe indigente, les ouvriers étrangers qui avaient négligé de faire vacciner leurs enfans.

Sur ces deux cent quarante-sept malades, *trente-un* sont morts, ce qui fait à peu près un sur huit. Ce calcul est très-exact, puisqu'il est consigné dans les registres des pasteurs des cultes catholique et protestant, qui ont eu soin de noter le genre de mort des individus qui succombaient à l'épidémie. De ces trente-un morts *aucun*, à la connaissance du médecin, n'avait été vacciné. Il ne s'est point répandu dans le public qu'aucun vacciné ait péri.

Il y eut *vingt-six* individus vaccinés sur le nombre total des deux cent quarante-sept malades, ce qui ne fait pas tout-à-fait un sur dix. De ces vingt-six personnes *sept* furent atteintes de petite vérole confluente. J'ai parlé des six premières, je ne puis donner l'histoire de la septième, c'était une ouvrière étrangère au canton pour laquelle le médecin ne fut point appelé. Tous les autres sujets vaccinés eurent la petite vérole discrète, mais aucun ne fut complètement guéri avant le vingtième jour; ils en portent presque tous des marques plus ou moins nombreuses. Trois furent atteints d'ulcères aux jambes et d'ophthalmies chroniques qui durèrent plus de trois mois.

Dans plusieurs communes voisines l'épidémie se montra sous le même aspect. A Montbéliard, à Mulhouse surtout, elle fit de grands ravages : plusieurs individus vaccinés en furent atteints; on disait même qu'il en était mort quelques-uns. Je n'ai pas des renseigne-

mens assez exacts sur ces faits pour que je puisse en conclure quelque chose.

A Strasbourg on fut plus heureux; j'ai eu l'occasion de voir à la clinique plusieurs variolés, mais tous ceux qui avaient la petite vérole franche n'avaient point été vaccinés : les vaccinés n'avaient que la varicelle. On peut voir le résultat de ces observations, ainsi que celui des expériences tentées par M. le professeur LOBSTEIN et par M. Sengenwald, étudiant en médecine, expériences qui sont toutes en faveur de la vaccine, dans l'ouvrage de M. le professeur FODERÉ, sur la variole.¹

Comparons maintenant ce qui s'est passé dans le cercle étroit où mon père exerce la médecine, avec ce qu'on a observé sur des théâtres plus vastes; deux ou trois exemples, pris parmi beaucoup d'autres que je pourrais citer, suffiront pour remplir le but que jè me suis proposé.

En 1818 et en 1819 cette épidémie régna à Édimbourg et dans les environs, et y fit beaucoup de mal. Le docteur THOMPSON en étudia le caractère et en suivit la marche sur *huit cent trente-six sujets*. *Deux cent quatre-vingts* n'avaient jamais eu la petite vérole et n'avaient point été vaccinés. Dans ce nombre la mortalité fut d'un sur quatre..... *Quatre cent quatre-vingt-quatre* avaient été vaccinés, *un seul* succomba.²

En 1819, M. CROSS étudia l'épidémie qui se manifesta à Norwich. Voici quels en furent les résultats. *Trois mille* individus qui n'avaient pas eu la petite vérole antérieurement, ou qui n'avaient pas été vaccinés, furent atteints par la contagion, et *cinq cent trente* moururent, ce qui fait plus d'un par demi-douzaine. La petite vérole se déclara chez plusieurs de ceux qui avaient déjà été atteints auparavant, avec les mêmes caractères de gravité que

¹ Mém. sur la petite vérole et la vaccine vraie et fausse, etc.; Strasb. 1826.

² Revue britannique, tom. II, pag. 293, Oct. 1825.

chez d'autres qui ne l'avaient pas encore eue. Sur dix mille sujets vaccinés, il y en eut un peu plus de *deux cents* qui tombèrent malades : il n'y en eut que deux qui moururent; ce qui, certes, est bien peu sur dix mille.¹

En 1818, on reçut à Londres, à l'hôpital établi pour la petite vérole, *quatre cent dix-neuf* malades : de ce nombre il y en avait *deux cent soixante-trois* qui n'avaient pas eu antérieurement la petite vérole et qui n'avaient pas été vaccinés : *cent sept* moururent, ce qui fait quarante-un pour cent; mortalité vraiment effrayante. *Deux* avaient eu la petite vérole, et il y en eut *un* qui succomba. *Cent quarante-sept* déclarèrent qu'ils avaient été vaccinés; sur ce nombre, *cent vingt-deux* n'eurent qu'une petite vérole discrète du caractère le plus bénin; chez *vingt-cinq* elle eut tous les symptômes d'une véritable confluyente, et *douze* d'entre eux moururent. Si nous admettons que ces cent quarante-sept personnes avaient été réellement vaccinées, il faudrait en conclure que, sur douze sujets vaccinés, il en serait mort un; mais sur ces douze individus, combien y en avait-il chez lesquels l'opération avait été faite d'une manière convenable? C'est ce qu'il eût été fort important de savoir.²

On reçut à l'hôpital civil de Milan, depuis le 13 Avril 1825 jusqu'au 7 Janvier 1826, *cent trente-sept* malades de la petite vérole, suivant le rapport de M. le docteur SAINT-MORO. Sur ces cent trente-sept malades, *soixante-douze* avaient été vaccinés, *cinquante-six* ne l'avaient jamais été, *neuf* l'avaient été sans succès, *seize* des non vaccinés moururent, de *quatre* qui avaient la variole pour la seconde fois, *un* mourut; aucun vacciné n'a succombé.³

Chez nous, on observa la maladie sur *deux cent quarante-sept* individus : *deux cent vingt-un* n'avaient jamais eu la petite vérole

¹ Revue britannique, tom. V, pag. 243, Avril 1826.

² *Ibidem*, pag. 244, Avril 1826.

³ Revue médicale, tom. X, 1826.

et n'avaient point été vaccinés; il en mourut *trente-un*. La mortalité fut donc seulement d'un sur sept, nombre moins considérable que dans les exemples que je viens de citer. *Vingt-six* avaient été vaccinés; il n'en mourut *aucun*.

M. le docteur PIERRE DUFRESNE, de Genève, qui a eu l'occasion de suivre et d'étudier l'épidémie variolique qui se manifesta, en 1822, dans cette ville et dans les environs, a vu beaucoup d'exemples de varioles consécutives à la vaccine : mais il cite un seul fait où cette éruption s'est montrée confluyente; dans tous les autres cas (au nombre de cent cinq, sur le nombre total de trois cent soixante-un malades), ce n'était qu'une variole bénigne, courte, analogue à la varicelle, dont il l'a distinguée cependant par quelques caractères, tels que la non-contagion de cette dernière, l'irrégularité de son éruption, etc. Il a fait beaucoup d'expériences, et voici les conséquences auxquelles il est arrivé.

Après avoir fait un tableau où il a rangé les individus atteints de la variole consécutive d'après la date de leur vaccination, M. le docteur DUFRESNE examine s'il y a un plus grand nombre de vaccinés infectés à mesure qu'on s'éloigne de l'époque de l'insertion, ou, en d'autres termes, si l'efficacité de la vaccine va en raison inverse du nombre des années écoulées en supposant l'individu vacciné dans la première année de sa vie. Il arrive à ces conclusions :

1.° Que les individus vaccinés sont susceptibles de l'imprégnation du virus variolique en tout temps, qu'ils soient plus ou moins éloignés de la date de leur vaccination.

2.° Que le nombre des varioles consécutives qu'il a observées est plus grand parmi les enfans qu'il ne l'est parmi les adultes; phénomène dont on trouve la cause dans les contacts plus fréquens qu'ont les enfans entre eux, et parce que, parmi les grandes personnes, il y en a beaucoup qui, quoique vaccinées, ont eu la petite vérole antérieurement dans les épidémies précédentes.

Ayant inoculé plusieurs fois le vaccin à des individus qui avaient

eu la variole, et la variole à des personnes vaccinées, M. DUFRESNE déduit de ses expériences, que :

1.° Le virus vaccin et le virus variolique ont une action identique sur l'économie animale.

2.° Cette action détruit une partie de la capacité variolique ou vaccinale dont est doué chaque individu.

3.° En vertu de la portion restante, chaque individu est susceptible de contracter une seconde petite vérole ou une seconde vaccine, d'une nature différente de la première, plus bénigne et plus courte.

4.° Pour développer cette portion restante de capacité, il ne faut qu'une quantité suffisante de virus appliquée d'une manière convenable.

5.° Il est plus difficile de la développer avec le virus variolique après vaccine, et *vice versá*.

6.° Les affections consécutives qui en résultent, sont l'une et l'autre avortées dans leur période inflammatoire, se reproduisent par inoculation semblables à elles-mêmes, et ont plusieurs autres caractères d'analogie et de ressemblance.

Ces diverses propositions une fois avérées, ajoute M. DUFRESNE, comme il en résulte qu'il faut nécessairement deux opérations pour détruire la capacité variolique dont est doué un individu, et le mettre à l'abri de toute atteinte consécutive, il restera une seconde série d'expériences à suivre pour déterminer celles auxquelles il conviendra de donner la préférence. Faut-il le vacciner, puis le varioler, ou le vacciner deux fois? faut-il le varioler, puis le vacciner, ou le varioler deux fois¹?

D'après ces ingénieuses et intéressantes remarques, il est évident que la vaccine ne s'est pas montrée comme un préservatif absolu à Genève et dans les environs; seulement les éruptions consécutives

¹ Biblioth. universelle, sciences et arts, tom. XXVIII, pag. 239 et suiv.

ont été plus bénignes que dans notre pays, où de véritables confluentes, qui ont laissé des traces profondes, se sont manifestées. J'ai rapporté les conclusions auxquelles M. DUFRESNE est arrivé, parce qu'elles me paraissent mériter l'attention de tous les médecins, et qu'elles ouvrent la voie à tenter des expériences curieuses et utiles.

De tous les faits que nous venons de rapporter, peut-on en conclure contre la vaccine? Lorsque JENNER annonça, en 1799, qu'au moyen d'une petite maladie, qui ne présentait aucun danger, l'humanité serait préservée d'une des plus hideuses maladies qui pût la désoler, cette découverte fut accueillie avec un enthousiasme général. Au milieu de ces transports on s'exagéra les avantages du préservatif, et toutes les fois qu'un individu vacciné était attaqué de la variole, on ne manquait jamais de contester le fait ou de le rapporter à la varicelle ou autre maladie éruptive, ou bien on le rejetait sur la manière défectueuse dont l'opération avait été pratiquée. Les médecins anglais partageaient en grande partie cette opinion, bien que jamais ils n'aient regardé la vaccine comme un préservatif absolu. Voici comment s'exprimait d'abord, en 1817, le comité de vaccine établi à Londres.

En observant avec soin, disent les rapporteurs, les cas où la vertu préservatrice de la vaccine paraissait en défaut, nous nous sommes convaincus, ainsi que l'avaient fait les membres du comité de Dublin, que les malades avaient été soumis à des procédés de vaccination moins parfaits que ceux qui sont adoptés par le comité depuis 1810, et dont le succès est infaillible.... Si l'on s'y conforme désormais, la vaccine conservera tous ses droits à la confiance, ou du moins les exceptions seront trop rares pour fixer l'attention publique.¹

¹ Dans le Rapport du Comité de vaccine de Paris, présenté en 1812, les rapporteurs, MM. HALLÉ, BERTHOLLET et PERCY, arrivent à la même conclusion.

En 1819, les membres du comité avouaient que les rapports de leurs correspondans étaient moins favorables : une éruption, dont les caractères étaient exactement semblables à ceux de la petite vérole, s'était manifestée sur des individus vaccinés; seulement chez la plupart l'affection avait été de courte durée et exempte de symptômes alarmans; mais chez quelques-uns la maladie avait suivi son cours ordinaire, et huit d'entre eux avaient succombé. Les membres du comité attribuaient les funestes exceptions qu'on vient de citer, à l'imperfection des procédés du vaccinateur; ils recommandent de faire deux piqûres à chaque bras et de surveiller attentivement les progrès des boutons jusqu'à leur disparition.

Mais, en 1820, le comité s'exprima, dans son rapport annuel, de la manière suivante :

Dans plusieurs contrées, la petite vérole s'est déclarée chez beaucoup de sujets vaccinés, et il est incontestable que les préjugés populaires contre l'efficacité de ce préservatif ne sont pas tout-à-fait dépourvus de fondement. Après avoir mis de côté, dans les observations qui nous sont parvenues, celles qui n'ont pas un caractère suffisant d'authenticité, nous sommes forcés de reconnaître qu'il n'est malheureusement que trop bien prouvé que, jusqu'ici, on a attribué à la vaccine un pouvoir trop étendu; mais, du moins, elle a la faculté de modifier la petite vérole, quand elle ne la prévient pas entièrement.

Ce qui a été observé par les médecins de la Grande-Bretagne, de la Suisse, etc., est absolument conforme à ce que nous avons vu dans notre pays¹. La vaccine s'y est montrée comme un modifica-

¹ Je lis dans les journaux (29 Octobre 1827) que la petite vérole vient de se montrer à Lille (Nord) avec toutes ses horreurs. Un père écrit que sa fille unique, parfaitement vaccinée dans son enfance, et ayant transmis à plusieurs individus une vaccine légitime, est attaquée d'une variole confluyente qui met ses jours dans le plus grand danger. Des renseignemens circonstanciés sur cette épidémie ne peuvent manquer de paraître bientôt.

teur puissant du virus variolique toutes les fois qu'elle n'en a pas été le préservatif. Dans l'épidémie la plus meurtrière qui a attaqué à peu près le dixième de notre population, duquel nombre il faut encore retrancher tous ceux qui ont eu la petite vérole naturelle, ce qui peut bien faire la moitié des habitans, et ce qui réduirait au cinquième de la population la masse des sujets sur lesquels la contagion s'est exercée ; dans cette épidémie, dis-je, aucun sujet vacciné n'a succombé, en cela plus heureux que nos voisins, qui ont tous perdu plus ou moins de monde.

La vaccine reste donc, malgré les épreuves auxquelles elle a été soumise, le moyen par excellence pour prévenir le fléau dont nous venons d'essuyer tant de ravages. Quelques exceptions ne sauraient être justement alléguées pour en conclure contre son efficacité. Eh quoi ! parce qu'un moyen éprouvé manque quelquefois son effet, faut-il l'abandonner pour cela ? a-t-on renoncé à l'usage du quinquina pour la guérison des fièvres intermittentes, parce que, dans quelques cas, on n'en a point obtenu les résultats désirés ? Qu'on passe en revue tous les remèdes que la médecine emploie pour guérir ou prévenir les maladies, en trouvera-t-on beaucoup d'aussi sûrs, d'aussi constamment efficaces que la vaccine ? On serait bien heureux qu'il en fût ainsi ; mais, hélas ! la plupart sont très-incertains, on ne les rejette pas pour autant. Non, ce serait une démence, qui, je pense, n'entrera dans la tête de personne, de vouloir, pour de si légers revers, abandonner la précieuse découverte de JENNER.

Est-il étonnant, d'ailleurs, que des vaccinés aient été soumis à l'empire de la contagion, quand cette épidémie si violente a attaqué une seconde fois, sur plusieurs points de l'Europe, des personnes qui avaient eu la variole antérieurement, et cela dans une proportion beaucoup plus forte qu'on ne l'avait observé jusqu'ici ? Si la variole naturelle n'a point été un préservatif absolu, pourquoi voudrait-on que la vaccine eût joui de ce privilège ? Il faut, je crois,

attribuer à l'énergie de l'épidémie les funestes exceptions qui ont affligé l'ami de l'humanité; depuis trente ans il ne s'était probablement présenté aucunes circonstances propres à la formation d'un foyer de contagion aussi intense : ces malheureuses circonstances viennent de se rencontrer, et qui sait si, après s'être assoupi de nouveau, le redoutable fléau ne se réveillera pas un jour plus furieux, ne viendra pas sévir encore contre nous malgré tous les moyens préservatifs que nous pourrons mettre en usage, et apporter à quelques-uns de nous une fin aussi cruelle que celle de l'illustre LACÉPÈDE. Ne nous abusons point, ces événemens sont possibles, mais il est au-dessus de l'intelligence humaine de les prévoir; tâchons du moins, autant qu'il est en nous, de les prévenir; et, quant à la dernière épidémie, il est à présumer que si l'usage de la vaccine, déjà très-répandu, eût été encore plus général; que si l'industrie toujours croissante n'eût pas réuni dans un même lieu beaucoup de sujets de la classe peu aisée, qui est celle où la vaccine est le moins pratiquée et où on met le plus de négligence à s'assurer de la légitimité des boutons; il est à présumer, dis-je, que les exemples de petite vérole seraient, suivant les expressions du premier rapport du comité de vaccine de Londres, si peu considérables qu'ils ne mériteraient pas de troubler la sécurité publique. Au reste, quoi que puissent dire et qu'aient dit les médecins et les savans, c'est le temps, ce juge souverain, qui fera apprécier les choses à leur juste valeur; vingt-huit années d'expérience ne sont point suffisantes pour décider d'une manière absolue et affirmative une question d'une si haute importance. Si, il y a seulement dix ans, un médecin eût osé annoncer que le nombre des vaccinés susceptibles d'infection variolique était aussi considérable que nous l'avons vu, il eût été déclaré ennemi de l'humanité et détracteur de la plus utile des découvertes.

Que reste-t-il à faire au médecin philanthrope ?

C'est de propager la vaccination avec un zèle toujours nouveau,

bien persuadé qu'il sera que ce n'est qu'en opposant un rempart épais à la contagion qu'il l'empêchera de se glisser parmi nous : tant qu'elle trouvera des individus non prémunis contre elle, ses ravages ne seront point arrêtés, des foyers d'infection se formeront, s'agrandiront, acquerront de l'intensité, et il ne sera point étonnant que des personnes vaccinées, exposées sans cesse à l'action de ce virus subtil, en ressentent aussi les atteintes, tandis qu'il viendrait se briser impuissant contre une masse que la vaccine aurait mise à l'abri de ses fureurs. C'est à obtenir cette masse, cette *vaccination générale et sans aucune exception*, que doivent tendre tous nos efforts; car c'est là qu'est, je crois, le véritable, l'unique moyen peut-être de préserver à jamais les nations du fléau qui venait les décimer.

Combattons aussi, de concert avec tous les hommes qui s'intéressent au bonheur de leurs semblables, les préjugés qu'une certaine partie du peuple s'obstine à conserver contre la vaccine; préjugés qui, tenant à une espèce de fatalisme routinier qu'il est si difficile de déraciner, avaient déjà rendu presque nul le bienfait de l'inoculation¹, qui avait pourtant ramené la mortalité à un sur cent au lieu d'un sur cinq qu'elle était auparavant. Disons et redisons-leur que près du quart de la population était victime de cette cruelle maladie avant que JENNER ne fût venu l'enchaîner; représentons-leur combien aurait pu être désastreuse cette dernière épidémie, avec les caractères de malignité qu'elle présentait, si la vaccination n'avait soustrait à son empire les millions d'individus préservés par elle depuis vingt-cinq ans.

Mais surtout mettons tous nos soins, toute notre attention, toute notre conscience à pratiquer convenablement l'insertion de la vaccine; ce n'est pas tout de vacciner *beaucoup*, il faut encore

¹ L'inoculation n'était, pour ainsi dire, pratiquée que dans les villes, et encore sur un petit nombre de personnes.

bien vacciner. Il ne faut pas se borner à pratiquer à la légère l'opération et à abandonner ensuite l'individu, comme cela ne se fait malheureusement que trop souvent. Il est indispensable de surveiller attentivement l'éruption, la suppuration, la desquamation des boutons, de connaître parfaitement les signes qui distinguent l'éruption légitime d'avec la fausse, qui n'est point préservatrice¹, et de pratiquer de nouveau l'opération sur ceux chez lesquels elle n'a point réussi une première fois. Ne nous exposons point, par une coupable négligence, à voir rejeter sur nous tout le blâme, si le vacciné était par la suite infecté de la variole.

Supplions l'Autorité d'appuyer nos efforts et de joindre, s'il le faut, la force dont elle est investie à la force de la raison : si, comme le dit M. le docteur PIERRE DUFRESNE², tous les gouvernemens imposaient aux parens la nécessité de faire vacciner leurs enfans d'une manière aussi stricte et aussi rigoureuse qu'ils les obligent à les faire porter sur les registres de l'état civil, on n'aurait plus d'affection consécutive à craindre, puisqu'il n'y aurait plus possibilité d'avoir un foyer d'infection primitive. Déjà en Autriche, ainsi que le rapporte le docteur JEAN DE CARRO³, les mesures les plus efficaces sont prises. Chaque année une liste exacte est faite de tous les enfans non vaccinés et susceptibles, par conséquent, de contracter la petite vérole; le commissaire de police et le médecin du quartier s'informent près de chacun des raisons qui les empêchent de recourir au préservatif pour eux ou leurs enfans, et rarement

¹ Consultez, sur les signes distinctifs de la vaccine vraie et fausse, l'ouvrage de M. le professeur FODERÉ déjà cité. Il y a rassemblé aussi toutes les mesures à prendre pour assurer la pratique de la vaccination et la rendre générale.

Dans le Manuel du garde-malade du même auteur, on trouve aussi, 5.^e section, les caractères comparatifs de la vaccine vraie et fausse. Il est à désirer que ces notions se popularisent autant que possible.

² Biblioth. universelle, sciences et arts, tom. XXVIII, pag. 328.

³ Biblioth. universelle, sciences et arts, tom. XXX, pag. 143.

ils manquent de les décider à se soumettre à la petite opération. Aucun enfant n'est admis, non-seulement dans les collèges, mais encore dans la plus petite école, s'il ne présente un certificat de vaccination, certificat exigé encore, pour plus grande sûreté, lors de la confirmation des enfans. Il en résulte que cette mesure atteint toute la population, presque sans exception, et que, par conséquent, la petite vérole ne peut plus être que sporadique, les foyers d'épidémie étant devenus impossibles et le fléau s'éteignant de lui-même, faute d'alimens. Si néanmoins la petite vérole paraît, un grand écriteau est placé sur la maison où elle existe, avec ces mots tracés en gros caractères : *Ici est la petite vérole*. Avertissement qui, en effrayant les parens, les engage à se mettre promptement en règle. Si un enfant meurt de la variole, il est enterré sans appareil et sans que la jeunesse de la paroisse suive son corps, comme c'est la coutume. Tous les six mois les noms des parens qui ont perdu des enfans de la petite vérole sont signalés dans la Gazette de Vienne.

Pourquoi n'imiterait-on pas en France ces mesures sages et conservatrices, qui n'ont pour but que le bien général? Chez nous, il est vrai, on exige, pour être admis dans les collèges, un certificat de vaccination; mais on n'atteint point ainsi les enfans de la campagne : c'est aux idées particulières de leurs parens, à la merci de leurs préjugés qu'est abandonnée la sûreté de ceux-ci. Pourquoi craindrait-on d'employer à leur égard cette utile contrainte qu'on leur impose en Allemagne? Aurions-nous à nous soumettre à ces mesures, la même répugnance qu'éprouvent les Anglais, qui les regardent comme incompatibles avec leur liberté individuelle. « L'Angleterre est un pays libre, dit le docteur GRÉGORI, et il n'y a pas de genre de liberté dont un Anglais fasse plus de cas, que de faire toutes les sottises et les folies qui lui passent par la tête, et d'aller au diable comme bon lui semble. » Ce n'est pas en France, je crois, qu'on réclamera jamais un tel genre de liberté.

Espérons que les efforts réunis des médecins, de l'Autorité, de tous les amis de l'humanité, seront couronnés de succès; ils défendent une belle cause, ils méritent de la gagner : qu'ils ne se laissent point rebuter par quelques circonstances malheureuses; que leur exemple, que leur conviction fasse naître celle des détracteurs de la vaccine, s'il en est encore; ils reviendront à la raison; car finalement il faut qu'elle l'emporte : « elle a, dit MONTESQUIEU, non-
« seulement un empire naturel, mais encore un empire tyran-
« nique; on lui résiste, mais cette résistance est son triomphe;
« encore un peu de temps, et on est obligé de revenir à elle. »

FIN.

